

Flux...

de paroles



Le bulletin mensuel de la logomachie

Volume 4, numéro 6 — Juillet 2008

Le client s'est retrouvé devant un **dilemme** : **bénéficier du momentum** pour lancer un nouveau produit informatique ou tout simplement **revamper** celui déjà sur le marché.

Phrase corrigée

Le client s'est retrouvé devant **une alternative** : **profiter de la conjoncture favorable** pour lancer un nouveau produit informatique ou tout simplement **renouveler** celui déjà sur le marché.

Explications

1. Dilemme : Barbarisme (confusion avec l'anglais, *dilemma*), faute sémantique et faute orthographique. Ce mot s'écrit avec 2 « m ». « Dilemme » désigne une alternative contenant deux propositions contraires ou contradictoires, **comportant toutes deux des inconvénients**, et entre lesquelles il faut choisir : « Il était devant un terrible dilemme : s'il parlait, il trahissait ses amis et s'il se taisait, il se rendait complice d'un crime ». Si la seconde proposition est favorable, on doit plutôt écrire : « Il lui restait une alternative : parler et trahir ses amis ou se taire et leur permettre de se racheter ».

2. Bénéficier : Impropiété et faute sémantique. Bénéficier et profiter, signifient tous deux « tirer profit de quelque chose, en tirer un avantage », mais ils ne sont pas parfaitement synonymes. On utilise « bénéficier » quand la personne tire profit de quelque chose sans l'avoir vraiment cherché, tandis qu'on emploie « profiter » quand la personne qui tire un avantage de quelque chose en est consciente.

Autres nuances : 1. On emploie profiter (**et non bénéficier**) quand le sujet abuse d'une situation ou des faiblesses d'une personne et lorsqu'il se sert de quelqu'un ou de quelque chose à son propre avantage. 2. Bénéficier (**et non profiter**) est utilisé dans le domaine juridique : on peut bénéficier de droits ou de privilèges.

Exemples corrects

- Léonie n'a pas profité de ses vacances.
- Cet employé a bénéficié de la sympathie de ses collègues.
- Cet employé a profité de l'amitié de son patron pour obtenir de lui une promotion.
- Les riches profitent d'avantages fiscaux démesurés.
- Le condamné a bénéficié d'un sursis.

3. Momentum : Anglicisme intégral. Mot latin dont on use et abuse sous l'influence de l'anglais. Selon le contexte, on doit le remplacer par : élan, impulsion, lancée, force, essor, allure, vitesse (de croisière), rythme, dynamisme, vigueur, énergie, conjoncture (favorable) ou conditions (favorables), etc. Les expressions telles : profiter du... créer un... avoir le... garder le... **momentum**, doivent être remplacées par profiter de l'impulsion du moment, de circonstances favorables, ou encore créer une dynamique, avoir le vent en poupe, continuer sur sa lancée, garder le rythme, être porté par, etc. « **Momentum favorable** » ne doit pas être employé pour dire que le temps, la situation, la conjoncture se prête bien, ou est propice, à une action quelconque.

4. Revamper : Anglicisme tiré de *to revamp*, qui signifie « changer, réparer, rénover, améliorer ». Selon le contexte, lorsqu'on parle 1. d'objets, de pièces ou d'immeubles : rénover, remodeler, retoucher, retaper, refaçonner ou remettre à neuf; 2. de nouveauté : renouveler, rajeunir, rafraîchir ou moderniser; 3. d'une entreprise ou d'un organisme : restructurer ou réorganiser. Autres possibilités : modifier, remanier, refaire une beauté, donner un style nouveau. **Revampage** doit être remplacé selon le contexte par : remodelage, retapage, rhabillage, rafraîchissement, modernisation.

Sources : Petit Robert, Office québécois de la langue française et Écritout.



Écritout